Je soussigné, M <del>ada</del> me, Monsieur	Ethere	Jean Claude	
Renrésentant léaal de	)	( nom de la sociét	ré)
Représentant légal de	e Rivin 491	180 St Jary	

Engage les terrains ci-dessous, que j'exploite

Commune de	N° ÎLOT PAC	Section N° Parcelle Cadastre	Superficie cadastrale	Cultura en place
S MUT TO SUPI		CE 214 *	0,0356	cas
1		ce iss *	0,7340	4)
		ce 630 *	0,0736	,
	a para di anggrang	CE 654 *	0,8646	И
u .		ce 1042 *	1,115	Ŋ
4		ce zons *	1,0672	7
7)		CE 559 *	0,1510	y
(1		CE 2062 *	0,3407	'n
·		CE 2063 *	0,3400	y y
·/		CE 935 *	0,3654	4
1,	· .	८६ ९७७ *	0,2066	19
		CE 938 *	<u> </u>	ì
1/		CE 554 #	0,2977	tı
<del></del>		CD 360 *	0,2360	4
<u>((</u>		CE 1287 *	0,1694	'n
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		CR 363 *	6,2972	ž,
		(R 367 *	0,2532	11
		CR 371 *		1)

\* Fournir autorisation d'exploiter ou bail plus le(s) plan(s) cadastral et matrice(s) cadastrale

• pour l'épandage d'effluents d'élevage:

de Monsieur MALET Philippe représentent P'EARL PSF les Oliviers

Eleveur sur la commune de Saint Joseph

Demeurant au 5 Rue des Oliviers les Jacques ofleso Saint Joseph

Pour une durée de Gans (6 ans recommandés)

Signature de l'éleveur A

Signature de l'éleveur A

MALLET Philippe représentent P'EARL PSF les Oliviers

Eleveur ofleson de l'éleveur A

Signature de l'éleveur A

Signature de l'exploitant

Cet engagement pourra être résilié après un délai de 3 ans, par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception. En cas de force majeure cet engagement pourra être résilié par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.

Il sera automatiquement prorogé par tacite reconduction pour une période équivalente

\* les parcelles concurrées ne sont per engagées dans un autre plan d'épandage

Je soussigné, Madame, Monsieur GRandin Vincent
Je soussigne, Madanie, Monsieur Commission
Représentant légal de ( nom de la societe
Représentant légal de
97480 Sount. Joseph
57480 Secont. Joseph. Engage les terrains ci-dessous, que j'exploite

Commune de	Nº ÎLOT PAC	N° Parcelle Cadastre	Superficie cadastrale	Culture en place
SMINT SOSTEM		CE 1076 *	3,6507	CAS
		<u> </u>		
			·	
		·		

Cet engagement pourra être résilié après un délai de 3 ans, par chacune des parties, par menement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception. En cas de force majeure cet engagement pourra être résilié par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.

Il sera automatiquement prorogé par tacite reconduction pour une période équivalente

\* Cette pencelle n'est pas ingagée dans un cutie plan d'epandage

	Ihwad
Représentant légal de	( nom de la société)
Représentant légal de	1808Jorgh.

Engage les terrains ci-dessous, que j'exploite

Commune de	N° ÎLOT PAC	Section N° Parcelle Cadastre	Superficie cadastrale	Culture en place
Strough		CE 548 *	0,0150	CAS
ŋ		CE 655 *	2,2716	11
Li .		CE 1097 *	6,2214	'/
h		CE 273 *	0,4700	7
41		CE 581 *	0,3840	· ·
· 4		CE 58) *	0,7450	")
И				
n		CD 470 *	0,52	()
1		BC 113 *	0,8667	( )
Petite Tue		AK (63 *	0,9945	• )

\*Fournir autorisation d'exploiter ou bail plus le(s) plan(s) cadastral et matrice(s) cadastrale

• pour l'épandage d'effluents d'élevage :

de Monsieur MALET Philippe pe presenteut l'EARL PSF les Oliviers.

Eleveur sur la commune de Saint Joseph.

Demeurant au 5 Rus des Oliviers les Jerques 97440 Seint Joseph

Pour une durée de Ganans (6 ans recommandés)

Signature de l'éleveur

Signature de l'éleveur

Cet engagement pourra être résilié après un délai de 3 ans, par chacune des parties, pertiellement ou en

Cet engagement pourra être résilié après un délai de 3 ans, par chacune des parties, pertiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception. En cas de force majeure cet engagement pourra être résilié par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.

Il sera automatiquement prorogé par tacite reconduction pour une période équivalente

\* les parcelles concernées ne sont pas engagées dans un autre plan dépandage

gage les terrains ci-des	sous, que j'exploite		la société) ) 480 SC 50 SUP	
Commune de	N° ÎLOT PAC	Section N° Parcelle Cadastre	Superficie cadastrale	Culture en place
Smirt SO SUPH		CU 952 *	0,8306	6015
1		CE 1011 *	4,2950	4
		Other Control of the		
			and the second	www.chi.py.in 1 - Physiograpy.co
				44.090
Fournir autorisation d'exploit • pour l'épandage d de Monsieur	l'effluents d'élevage Philippo repres de Sclind Jasoph	i. Sontant lear	LPSF Posolivieu	s mil I dian B
Demeurant au .M.5K.u Pour une durée de	e des Olivier	:Slesfe cej we	ns atmas s	arine Horebia
	Λ N	Fait à	Saint Jase	p <u>P 01109UB</u> nature de l'exploitant
Signature de l'éleve	Pact Phil			
(L	THE HAMIN	9	H	of Reas Lornie
Cet engagement pourra é totalité, par lettre reco En cas de force majeure totalité, par lettre reco	être résilié après un mmandée motivée, : cet engagement poi	délai de 3 ans, par sous délais de 6 m urra être résilié pa	ois à compter de l r chacune des par	a reception. ties, partiellement ou e
Il sera automatiquement				
Il sera automatiquement * Ris parcelles con	) htorode bar, racite	I spouddenou born	f s	It down damani
11 11/1		نسینی اسا	. Acidosa Iliazi	

Je soussigné, Mademe, Ma Représentant légal de Demeurant à : M.40 K.	u Cazeau	Bas Jean Pel	e la société) [t97480 Sca	int Joseph
Engage les terrains ci-des		4		
Commune de	Nº ÎLOT PAC	Section N° Parcelle Cadastre	Superficie cadastrale	Culture en place
S MINT JO SEPM		AN 258 *	0,3144	RAS
	·	AN 263 *	4,1614	"
				- ANALONA MARANA MA
	·			
			And an artist of the second of	
de Monsieur MALET Eleveur sur la commune d	effluents d'élevage Philippe 17 pm e Saint psi	:. esentant l'é M	EARL PSF PEDL	iviers.
Demeurant au	.6. ans (6 ans reco	csles feccepu ommandés)	es 97480 S	each foseph
Signature de l'éleveu	wiede		Sigr	01 Lo 9 I.1.8  nature de l'exploitant
Cet engagement pourra ét totalité, par lettre recon En cas de force majeure totalité, par lettre recon	nmandék motivée, s cet engagement pou	ous délais de 6 mo rra être résilié par	ois à compter de la · chacune des part	ı réception. 'ies, partiellement ou en
Il sera automatiquement				
* les parcelles conces	ineas me sont pe	us unegazgás da	ns un auto p	lan d'oppandage

Je soussigné, Madame, Monsieur	HORNEAU	Michel W.	(Ky	
Représentant légal de		10m de la société) 9/	10 an	1 000
Demeurant à: 101.04	ile de Jean	10677 - 21 · 19	Seph It	480
	Ú	(		

Engage les terrains ci-dessous, que j'exploite

Commune de	N° ÎLOT PAC	Section N° Parcelle Cadastre	Superficie cadastrale	Culture en place
SAINT JOSUPH		C & 2466 (m 1005)	4,0842	CAS
£ (		CE1783 *	4,3256	1)
4		CU 1149 *	1,2206	0
· ll		CV 126 *	1,0706	l j
V		CE LIVE *	0, 1930	٤)
11		13× 763 *		37
4		13× 765 *		47
4		32 85 ×	0,1240	`)
ė,		0Z 86 *		-7
			,	
				-
****		·		

* Fournir autorisation d'exploiter ou bail plus le(s) plan(s) cadestral et mo	
• pour l'épandage d'éffluents d'élevage: de Monsieur	ut l'EARL PSFlés Oliviers
Eleveur sur la commune deScientfoseph	
Demeurant au <u>5 Rus des Diviers Les Jesques</u> Pour une durée de <u>6</u> ans (6 ans recommandés)	97440 Saint Joseph
Fait	a Saint Joseph 01109 NB Signature de l'exploitant
Signature de l'éleveµr _A	'Signature de l'exploitant
Signature de l'éleveur	Hoavean 1145
Cet engagement nourre être résillé enrès un délai de 3 ans	nar chacune des parties partiellement au en

Cet engagement pourra être résilé après un délai de 3 ans, par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception. En cas de force majeure cet engagement pourra être résilié par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.

Il sera automatiquement prorogé par tacite reconduction pour une période équivalente

\* Les parcelles concernées ne sont pas engagées dans un autre plan d'épandage

Je soussigné, Medeme, Moi Représentant légal de Demeurant à : \\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	nsieur L.E.Ban Marul (17480	Goyn O (nom de USOSOPU	la société)	
Engage les terrains ci-dess	sous, que j'exploite			
Commune de	N° ÎLOT PAC	Section N° Parcelle Cadastre	Superficie cadastrale	Culture en place
SAINT SOSTEPH		4 DESNA	2,0836	CAS
l l		(6333	4,1675	<i>ν</i> )
Market 1988 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			,	
		- Physical P		
·				
200700000000000000000000000000000000000				
* Fournir autorisation d'exploiter • pour l'épandage d'e de Monsieur [NALET	ffluents d'élevage : actiliane represen	nteint P!EARi		iers
Demeurant au5Rus Pour une durée de	des Olivies de la conf	Es. Jecquis Sommandés)	<u>ን</u> ት	
Signature de l'éleveur	. Λ	Fait à	Saint Jose Sign	p.D. O.(109119 ature de l'exploitant
Maley	Milipo	·	4	ebox
Cet engagement pourra êt				
totalité, par lettre recom				
En cas de force majeure c	et engagement pour	ra etre resille par c	enacune des parti	es, parnenement ou en

Il sera automatiquement prorogé par tacite reconduction pour une période équivalente

totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.

\* Les parcelles concernées ne sont pas engagées dans un outre plan d'épandage

Je soussigné, Madame, Monsieur	Morel	Jacky	*********************
Représentant légal de			
Demeurant à: M. 698 childer Ay	m Ghern au	impi stadi	) 7. 7076{\M

Engage les terrains ci-dessous, que j'exploite

Commune de	N° ÎLOT PAC	Section N° Parcelle Cadastre		Superficie cadastrale	Culture en place
SAINT SO SUPH		NN 1 =	*	1,0450	C48
7		NN Z	¥	1,1050	()
4/		AN3	*	1,09	9
V ·		ANY	*	1,15	4
11		ANS	*	Λ, υυ	"
11		ANV 6	*	1,0683	6)
1)		AN7	*	0,3680	'n
11		CE 437	*	1,1650	L1
q	`	CE SUU	*	0,2445	4
. 1		CE NOW	¥	1 7 2 00	1)
	·	CE 1365	*	2,8272	<i>t)</i>
+ /		CE 1)67	45-	0,7169	
				· ·	
					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

		The second secon		1
* Fournir autorisation d'exploiter ou				
<ul> <li>pour l'épandage d'eff</li> </ul>	luents d'élevage :		_	o I .
<ul> <li>pour l'épandage d'eff de Monsieur</li></ul>	lippe repres	sentant L'EI	ARL PSF	les oliviers
Eleveur sur la commune de	Scinhlosepl	h		
Demeurant au 5 Rue de Pour une durée de6				
Demeurant au J K. L.L	a	io "tercd mos	J4080 20	Celle. Post par
Pour une durée deb	. ans (6 ans reco	mmandés)		
•	a ^	Fait àS	? Joseph	01/09/10
Signature de l'éleveur	. () ()		. Sign	ature de l'exploitant
· Myle	Philip	L	$\Box$	िर्श र्
Cet engagement pourra être	résilié après un d	élai de 3 ans, par d	chacune des parti	es, partiellement ou en
A RAY COLD BARRY COLORS	and the annual of a bar	121 m - 1 1 1		

Cet engagement pourra être résilié après un délai de 3 ans, par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception. En cas de force majeure cet engagement pourra être résilié par chacune des parties, partiellement ou en totalité, par lettre recommandée motivée, sous délais de 6 mois à compter de la réception.

Il sera automatiquement prorogé par tacite reconduction pour une période équivalente

\* Les parcelles concernées ne sont per engageles dans un autre plan d'epandage